



Finanzdienstleistungsgesetz, Beraterregister
Loi sur les services financiers, Registre des conseillers
Legge sui servizi finanziari, Registro dei consulenti

Confirmation

Services financiers au moyen d'applications logicielles

_____ (Nom de la société) fournit des services financiers basés sur des logiciels au sens de l'art. 3 lit. c LSFIn, sans prestation directe de services financiers par des personnes physiques. Afin de satisfaire aux exigences de l'art. 28 al. 1 LSFIn, la ou les personnes suivantes sont enregistrées en tant que suppléant :

(1) _____ (Nom, Fonction, Position)

(2) _____ (Nom, Fonction, Position)

La ou les personnes à enregistrer en tant que substitut(s) doivent remplir toutes les conditions d'enregistrement au registre des conseillers.

Je confirme/nous confirmons, en tant que soussigné(s), que le montant de la couverture de l'assurance responsabilité civile professionnelle selon l'art. 29 LSFIn et l'art. 32 OSFin correspond au montant qui résulterait si les services financiers de _____ (Nom de la société) n'était pas fournis par des applications basées sur des logiciels mais par des personnes physiques.

(Lieu, Date)

(Nom, Fonction/Position)

(Nom, Fonction/Position)